



Le 21 février 2010

Robert PROSPERINI  
Secrétaire général

A

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

A l'attention de Monsieur T. Larzul, Directeur  
adjoint du cabinet

**Objet : remboursement des frais de déplacements et de missions et réunion d'un groupe de travail**

Monsieur le Directeur adjoint,

Nous avons évoqué à plusieurs reprises la situation extrêmement préoccupante concernant les remboursements des frais de déplacements et de missions des IA IPR.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le protocole signé en décembre 2008 et la nouvelle application nationale n'ont apporté aucune solution concrète aux retards récurrents de nos remboursements. La situation s'est même aggravée cette année de façon significative, de nombreux collègues sont en débours de plusieurs milliers d'euros (pour des déplacements datant parfois du mois d'avril 2009) ce qui conduit même certains d'entre eux à être l'objet d'un interdit bancaire.

Il convient de toute urgence de prendre des mesures adaptées pour que le remboursement des frais engagés soit immédiatement opéré, faute de quoi on peut s'attendre à des actions contentieuses de la part de collègues exaspérés.

Nous vous rappelons que le SIA a proposé une solution alternative (véhicule fonction) dont le coût ne serait pas plus élevé que les remboursements actuels (cf. rapport d'audit de 2007) et qui permettrait d'éviter des avances financières personnelles tout à fait inacceptable pour réaliser des missions au service de l'Etat.

Nous vous demandons outre le règlement immédiat d'une situation qui ne saurait perdurer, la réunion d'un groupe de travail chargé de proposer des solutions durables.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur adjoint, l'assurance de notre haute et respectueuse considération.

Robert PROSPERINI